

CONSEIL GENERAL LEGISLATURE 2021-2026 Séance de constitution

Les membres du Conseil général de la Ville de Romont (législature 2021-2026) sont convoqués en séance le

jeudi 6 mai 2021, à 19h30,

à la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, 2^e étage Rue du Château 112, Romont.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance par M. Stefan TRÜMPLER, Doyen d'âge, Président.
- 2. Assermentation du Conseil général par M. le Préfet.
- 3. Désignation de cinq scrutateurs/trices pour former le Bureau provisoire.
- 4. Election du/de la Président-e du Conseil général pour 2021.
- 5. Election du/de la Vice-Président-e du Conseil général pour 2021.
- 6. Election de sept scrutateurs/trices pour la période administrative (Bureau du Conseil général).
- 7. Election de sept scrutateurs/trices suppléants-es pour la période administrative.
- 8. Election des membres de la Commission financière pour la période administrative :
 - 8.1. Fixation du nombre des membres de la Commission.
 - 8.2. Election des membres.
- 9. Election des membres de la Commission d'aménagement :
 - 9.1. Fixation du nombre des membres de la Commission.
 - 9.2. Election des membres.
- 10. Election des membres de la Commission des naturalisations.

Conformément à l'art. 13 du RCG, l'appel nominatif s'effectuera en début de séance.

Le Conseil communal

Parution

Feuille Officielle du vendredi 23.04.2021.

Affichage

Piliers publics